



**Service de surveillance des communes**

Service de surveillance  
des communes  
Rue des Gazomètres 7  
Case postale 36  
1211 Genève 8

N<sup>o</sup> réf. : GZU/cgs/1053/11

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 12 JAN. 2012
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copie:

PR-848 III

Monsieur le Maire  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève

Diffusion

MM. Maudet  
Pagani  
Mmes Salerno  
Alder  
MM. Kanaan  
Moret  
Burri  
Macherel  
Vallat  
Mmes Heurtault  
Charollais  
Luthi  
MM. Krebs  
Raemy  
Zagato  
Emeterio  
Mermillod  
Schwari  
Service juridique  
SCM  
Dossiers et documentation  
Mis

Genève, le 10 janvier 2012

**Concerne : Délibération du 1<sup>er</sup> novembre 2011**

Monsieur le Maire,

Nous vous informons que la délibération relative à

**un crédit de 62 000 F destiné à l'aménagement parascolaire (mobilier) pour les locaux créés dans l'immeuble situé au 48-50, rue Montchoisy, sur la parcelle N° 2351, feuille N° 16 de Genève, section Eaux-Vives**

que nous avons soumise pour préavis au service concerné, a suscité la remarque suivante :

*"La dépense devra être comptabilisée dans le compte des investissements puis portée à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif."*

Le délai référendaire étant échu, nous classons cette délibération devenue exécutoire, en application de l'article 66, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.

  
Guillaume Zuber  
Directeur

**Copie pour information :**

- Surveillance des communes, secteur des finances communales